

Correspondance

Nouvelles annales de mathématiques 3^e série, tome 13
(1894), p. 106-107

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1894_3_13__106_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

CORRESPONDANCE.

Extrait d'une Lettre de M. Cesàro à M. Rouché.

Je viens de lire dans la livraison d'octobre (1893) des *Nouvelles Annales* quelques observations de M. Bioche, relatives à ma Note « Sur l'étude intrinsèque des surfaces réglées » (*Nouvelles Annales*, p. 294; 1890) et à mes « Remarques sur les surfaces gauches » (*Nouvelles Annales*, p. 445; 1889). M. Bioche croit que la première de ces Notes renferme une « réclamation de priorité », et, partant de là, il s'efforce de prouver qu'il « était en droit de faire sa Communication *Sur les surfaces réglées*, etc., à l'Académie des Sciences » (10 mars, 1890). Or c'est là un *droit* que je n'ai jamais pensé à lui contester, ma Note de 1890 n'ayant d'autre but que d'appeler l'attention sur la Note de 1889, afin de montrer : 1° qu'elle contenait sous une forme *plus ou moins* explicite tous les théorèmes énoncés par M. Bioche dans sa Communication; 2° que les restrictions de certains énoncés pouvaient être supprimées en prenant comme courbe fondamentale une ligne quelconque de la surface. M. Bioche, je le reconnais, n'avait pas lu ma Note de 1889 en écrivant sa *Communication*, et il a laissé passer

(¹) *Journal de Crelle*; 1885.

plus de trois ans (il tient à le faire savoir) avant de lire ma Note de 1890. J'ai lu, au contraire, tout ce que M. Bioche a écrit dans cet intervalle de temps, et cet avantage que j'ai sur lui me permettrait de faire d'autres « réclamations de priorité » si je ne les trouvais fort ridicules pour des sujets si futiles.

Quant aux énoncés *trop restrictifs* et *très connus*, je ne comprends pas pourquoi M. Bioche a tenu à en faire l'objet de ses critiques, alors que j'avais moi-même fait remarquer (*Nouvelles Annales*, p. 296; 1890) que les restrictions de certains énoncés étaient inutiles. Je n'aurais pu, d'ailleurs, suivre le conseil de les *supprimer*, que veut bien me donner aujourd'hui M. Bioche, parce qu'elles étaient une conséquence nécessaire de la méthode employée. Je savais bien aussi que les théorèmes démontrés par moi étaient très connus, mais mon but était précisément de montrer aux lecteurs des *Nouvelles Annales* (journal des candidats aux écoles spéciales, etc.) comment ces propositions connues pouvaient être établies, d'une manière expéditive, par les *méthodes intrinsèques* (dont, à coup sûr, je ne suis pas l'inventeur). La déclaration préliminaire de la Note en question, et les citations fréquentes (Amigues, Bonnet, Pirondini, Catalan, Dini, Appell) sont là pour le prouver. Si j'avais cru que ma Note contenait quelque résultat nouveau, d'une certaine importance, j'aurais fait comme M. Bioche, je l'aurais présentée à l'Académie des Sciences.